

42



# Angiographie en fluorescence



Hôpital ophtalmique  
Jules-Gonin

Service universitaire d'ophtalmologie  
Fondation Asile des aveugles

# Angiographie en fluorescence

## Généralités

L'angiographie est un examen qui consiste à photographier le fond d'œil pour connaître l'état des vaisseaux sanguins, principalement ceux de la rétine. Après l'injection d'un colorant fluorescent (fluorescéine ou vert d'indocyanine) via un cathéter inséré dans une veine du bras, des photographies sont prises à une cadence rapprochée pendant au moins 5 à 10 minutes (parfois plus).

L'angiographie est indiquée pour :

- établir le diagnostic de certaines maladies de l'œil,
- guider un traitement.

## Risques – Complications

L'examen est bien toléré dans la majorité des cas, mais de possibles effets indésirables sans gravité peuvent survenir :

- Coloration de la peau, des urines ou des selles en jaune pendant plusieurs heures après l'injection (jusqu'à 36h).
- L'injection intraveineuse du produit est indolore, sauf si le colorant est injecté en dehors de la veine.
- Un malaise peut survenir, il disparaîtra rapidement en position allongée.
- Des nausées sont possibles, plus rarement des vomissements, après l'injection du produit.
- Des démangeaisons peuvent également parfois survenir.

Ces incidents sont sans danger. Si vous en avez déjà fait l'expérience, signalez-le à votre ophtalmologue qui vous prescrira un traitement contre ces effets secondaires.

Parfois, des réactions allergiques graves (choc anaphylactique, œdème de Quincke, crise d'asthme, urticaire étendue) peuvent apparaître. Dans la majorité de ces cas, ces réactions répondent à un traitement qui est mis en place rapidement.

Malgré toutes les précautions, exceptionnellement des chocs anaphylactiques sévères, parfois mortels, sont décrits dans la littérature mais sont extrêmement rares (moins de 0.01% des cas).

Afin de bien distinguer les facteurs de risque, merci de bien répondre aux questions des médecins et des soignants ainsi que de signaler si les éléments décrits ci-dessus vous concernent.

## Grossesse – allaitement

De manière générale il n'y a pas de complications connues dans la littérature concernant les angiographies réalisées durant la grossesse. Cet examen n'est en principe pas réalisé durant la période de grossesse sauf indication très spécifique discutée avec l'ophtalmologue.

Il est recommandé d'interrompre l'allaitement pendant les deux jours qui suivent l'examen car les produits utilisés pour les angiographies passent dans le lait maternel.

## Déroulement

L'examen est réalisé en ambulatoire. Il n'exige pas d'être à jeun et il est important de prendre ses médicaments habituels.

Avant d'effectuer l'angiographie, les professionnels vous poseront des questions relatives à votre santé afin d'analyser les **facteurs de risque**. Des questions concernant vos problèmes de santé ainsi que votre médication vont

notamment vous être posées. En cas de doute, n'hésitez pas à demander des renseignements supplémentaires et, au besoin, apportez les documents médicaux et/ou les médicaments dont vous disposez.

Avant l'examen, l'infirmier-ère vous instillera des gouttes ophtalmiques pour dilater vos pupilles et placera un cathéter intraveineux au niveau de votre bras. Une fois les pupilles bien dilatées, le-la photographe spécialisé-e en imagerie réalisera les photographies du fond de l'œil et l'infirmier-ère injectera le colorant.

Après l'examen, un temps d'attente de 30 minutes est requis, afin de :

- traiter une éventuelle complication,
- réaliser des examens complémentaires.

Le cathéter est retiré après la consultation médicale à la policlinique avant le départ de l'hôpital.

Il est recommandé de venir en transports publics ou accompagné car la conduite des véhicules est interdite avec les pupilles dilatées.

Source : Fiche SFO n° 62